

Image not found or type unknown



erreur grave de la banque et vol

Par **Natluce**, le 14/04/2012 à 17:42

Bonjour,

Il y a 2 ans après mon divorce j'ai clôturé mon compte et en ai ouvert un autre dans une nouvelle banque. Pour des raisons que j'ignore mon ancienne agence n'a pas clôturé le compte et a transmis à mon ex-mari (sur sa demande) une carte bleue à mon ancien nom ainsi que le code confidentiel; Mon ex-mari à utilisé la carte en question et je me retrouve interdit bancaire.

Quels recours j'ai : porter plainte contre l'agence, contre mon ex-mari, contre les deux????

Merci de votre retour.

Bien cordialement

Nathalie Luce
nat.loup@yahoo.fr

Par **Laure11**, le 14/04/2012 à 18:41

Bonjour,

Avez-vous clôturé votre compte par courrier recommandé AR ?

Cdt